



CLÉ DE VOÛTE DU SYSTÈME FERROVIAIRE !

Lors de la présentation du budget, la Direction du GPF (Groupe Public Ferroviaire) a annoncé pour l'année 2018 plus de 2000 suppressions d'emplois.

Dans le même temps, en coulisses, la Direction du GPF projette déjà le transfert des cheminots vers d'autres entreprises.

Le « cela ne change rien pour vous », que les promoteurs de la réforme du système ferroviaire et des Etablissements Mono Produit (ESV, EST, ERC...) n'ont cessé de marteler, a donc laissé place à une vente à la découpe assumée de la SNCF et à une braderie, sans la moindre retenue, des conditions de travail et des cheminots.

Alors que la Direction ne cesse de communiquer sur la nécessaire reconquête de la robustesse du système ferroviaire, elle méprise la clé de voûte de ce système : les cheminots !

Ainsi, les suppressions d'emplois à l'Escale ont conduit à une déshumanisation générale des gares et à des sous-effectifs permanents dégradant le service rendu aux usagers.

POLYVALENCES ET SÉCURITÉ

Les métiers de l'Escale constituent un maillon essentiel de la chaîne sécurité. Pourtant, la Direction s'autorise des largesses dans sa déclinaison de l'arrêté du 07 mai 2015 concernant les tâches de sécurité, afin de multiplier les polyvalences et réduire les formations (initiales et continues). Il s'agit, pour cette Direction, de réaliser des gains de productivité y compris sur la sécurité.

LES TRANSFERTS D'AUTORISATIONS DE DEPARTS

La multiplication des transferts des autorisations de départs des agents sédentaires vers l'ASCT, ou vers le conducteur seul (EAS : Equipement Agent Seul), est un grave délitement en matière de sécurité.

En effet, l'autorisation de départ est un geste métier essentiel qui s'inscrit dans une procédure où le cheminot sédentaire est déterminant pour permettre le bouclage sécurité.

Pourtant, la Direction s'obstine à tenter de faire disparaître complètement les autorisations de départs données par les agents sédentaires.

ACCUEIL EMBARQUEMENT ET PORTES D'EMBARQUEMENT

La mise en place de dispositifs « accueil embarquement » ou portes d'embarquement sans emploi supplémentaire et sans présence systématique de la SUGE, dégrade les conditions de travail des cheminots et entraîne de nouveaux risques sûreté. Pour la Direction, il s'agit de réaliser des gains de productivité en multipliant les polyvalences et à terme, ouvrir l'activité « accueil embarquement » à l'externalisation comme à Paris Bercy avec la société City One.

L'objectif de la Direction est de déployer les portes d'embarquement dans les 10 plus grandes gares de France, mais aussi dans toutes les gares dont les régions en feraient la demande.

CONDITIONS DE TRAVAIL : TOUS LES INDICATEURS AU ROUGE !

Multiplication des postes non tenus, des reports de repos, de congés, des polyvalences et un management agressif, dégradent les conditions de travail des cheminots de l'escale.

Les nombreuses réorganisations, le manque criant d'effectif, le report de charge de travail, conduisent inévitablement à multiplier les risques psycho-sociaux.

Pour autant, il n'y a pas de fatalité ! D'ailleurs à Saint Etienne, Limoges et dans d'autres régions, les mobilisations des cheminots font bouger les lignes ! Ensemble, choisissons une autre voie !

**LE 08 FÉVRIER 2018, AGIR POUR CHOISIR !
MANIFESTATION NATIONALE DES CHEMINOTS
À L'APPEL DE LA CGT**

